

Nombre de membres présents : 11

Absents excusés : Philippe Almorici (pouvoir à S. Brunet), Ludwig Blanc (pouvoir à C. Vallon).

Secrétaire : Jean-Claude Barret.

Ouverture de la séance : 20h35.

Approbation du compte rendu du CM du 17/05/2016 et signature de la feuille de présence.

Modification de l'ordre du jour autorisée par l'ensemble du Conseil Municipal, par :

- **le rajout de trois délibérations :**
 - o Travaux voirie 2016
 - o Cantine : demande de subvention exceptionnelle
 - o M 14 – Décision modificative
- **la suppression d'une délibération**
 - o Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) – Transfert de compétence au syndicat.

Cafébibliothèque – Nouveaux tarifs des consommations

Monsieur le Maire propose d'actualiser la carte des consommations, et d'en diversifier le choix par le rajout de quelques nouveaux produits.

Les tarifs des consommations déjà proposées restent inchangés ; il s'agit de mettre en place les tarifs à appliquer aux nouveaux produits présentés, à savoir : cappuccino : 2.50€, gambetta limonade : 1.50€, sweppes gambetta : 2.20€, wodka, martini, suze tonic : 4.50€.

Adopté à l'unanimité.

Cafébibliothèque – Renouvellement contrat maintenance logiciel MICROBIB.

Monsieur le Maire indique que le contrat de maintenance du matériel informatique arrive à échéance et précise la nécessité de son renouvellement pour une année, et ce à partir du 01/07/2016 jusqu'au 30/06/2017.

Le montant de la redevance est fixé à 440.40€ TTC pour l'année.

Adopté à l'unanimité.

Association « les pêcheurs de la moyenne vallée de la Drôme » - Demande subvention

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier en date du 02/06/2016 de l'association sollicitant une subvention pour son bon fonctionnement et sa pérennisation.

Après débat, un refus est opposé à l'unanimité.

Voirie – Programme de travaux 2016

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'arrivée de trois devis fournis par les entreprises : Sorodi, E26 et Colas, relatifs à des travaux de réfection de la chaussée dans divers points du village et de la campagne chabrilanaise.

Le choix se porte sur l'entreprise E26 qui se révèle être la mieux disante avec un montant TTC des travaux s'élevant à 36 429€.

Adopté à l'unanimité.

Cantine – Demande de subvention exceptionnelle.

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un courrier émanant de l'association de la Cantine sollicitant une subvention exceptionnelle de 1300€, en évoquant la baisse de l'effectif de fréquentation à partir de la rentrée de septembre 2016, et par voie de conséquence une incidence certaine sur les revenus de l'association.

L'aide est demandée pour palier la situation difficile et ponctuelle, car dès la rentrée 2017, l'effectif s'annonce plus important entraînant le rétablissement de la situation financière de l'association.

Le maintien de la qualité du Service et des produits doit être assuré.

Le Conseil Municipal alloue la somme de 600€ pour faire face aux dépenses de la rentrée 2016 sous réserve que l'association procède à une augmentation du prix du repas de 20 cts.

Monsieur le Maire propose de revoir la situation de l'association en début d'année 2017.

Adopté à l'unanimité.

Suite compte rendu CM 14/06/2016

DM - M 14

A la suite de la suppression de la taxe professionnelle, il a été créé un fond de péréquation afin que les communes dites riches viennent en aide aux communes en difficulté, par l'intermédiaire de la CCVD chargée de répartir les fonds selon les besoins.

Chaque commune participe financièrement, selon son importance, à la création du fond de péréquation dans un souci d'équilibre entre toutes les communes et la CCVD.

Une somme sera prélevée au 022 (022) et affectée au 73925 (014) pour assurer la participation de Chabrillan au fond de péréquation.

Adopté à l'unanimité.

Informations diverses.

Les travaux au cimetière se poursuivent; leur réalisation est satisfaisante.

Assainissement : date de la réunion de chantier avancée au lundi 20/06 au lieu du mardi habituellement.

N. Naud relate un incident (fuite) survenu le dimanche 12/06. Intervention de D. Mège.

Le SDED a fourni une analyse sur la consommation électrique de la Commune : trois points sont à surveiller, à savoir la mairie, l'école et le Cafébibliothèque.

Une diminution de durée de l'éclairage nocturne a été annoncée : la question sera étudiée prochainement.

Le CAUE rend le rapport d'un travail effectué sur l'aménagement des bâtiments communaux, et se propose d'en présenter les résultats lors d'une réunion.

Prêt de matériel à P.Diviani pour l'accueil d'une association de réfugiés. Remerciements de la part des organisateurs.

SCOT – Démarrage.

Infos fournies par la CCVD

Regroupement de la CCVD et de la CCCPS

Une présentation aux élus est envisagée

Dates

01/07/2016 : fête de l'école

Départ de Jennie en congés de maternité – Arrivée d'une nouvelle animatrice : Agnès PORTIER.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 26/07/2016.

La séance est levée à 23h15.